ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

MOUVEMENT RÉFORMATEUR

Electrices, Electeurs,

Après quinze ans de pouvoir UDR, les Françaises et les Français aspirent au changement, changement profond mais dans le calme. Il faut mettre l'Etat au service de l'homme et non asservir l'homme à l'Etat ou au collectivisme. L'argent public doit être affecté à l'amélioration du bien-être de chacun, à sa formation, aux équipements dont nous avons tous besoin.

Avec les Réformateurs, nous nous engageons devant vous à lutter pour ces objectifs, ce qui suppose :

AU PLAN NATIONAL

- Le doublement immédiat de l'allocation vieillesse.
- Un revenu minimum de 1 000 F par mois.
- Une véritable égalité des droits pour les femmes.
- Le respect des promesses faites aux Anciens Combattants et aux Rapatriés.
- La solidarité totale pour toutes les formes d'handicapés oubliés par la société.
- La construction de 100 000 logements sociaux supplémentaires tous les ans.
- Le développement des transports en commun.
- La priorité budgétaire aux équipements négligés : téléphone, hôpitaux, autoroutes, écoles, installations sportives...
- Une véritable réforme en profondeur de l'Education nationale.
- Un environnement réel qui préserve la santé, une lutte accrue contre toutes les pollutions et nuisances.
- Une politique sportive nettement définie.

AU PLAN LOCAL

- L'accélération des zones industrielles lancées par Jean-Paul David, avec priorité pour les emplois réservés aux femmes et aux jeunes.
- L'aménagement des transports régionaux.
- Une répartition équilibrée des écoles et des équipements sportifs.
- Une réelle assistance aux communes, avec, en priorité, l'aide aux communes rurales.
- La défense du commerce local par une vigilance constante contre la prolifération anarchique des Grandes Surfaces.

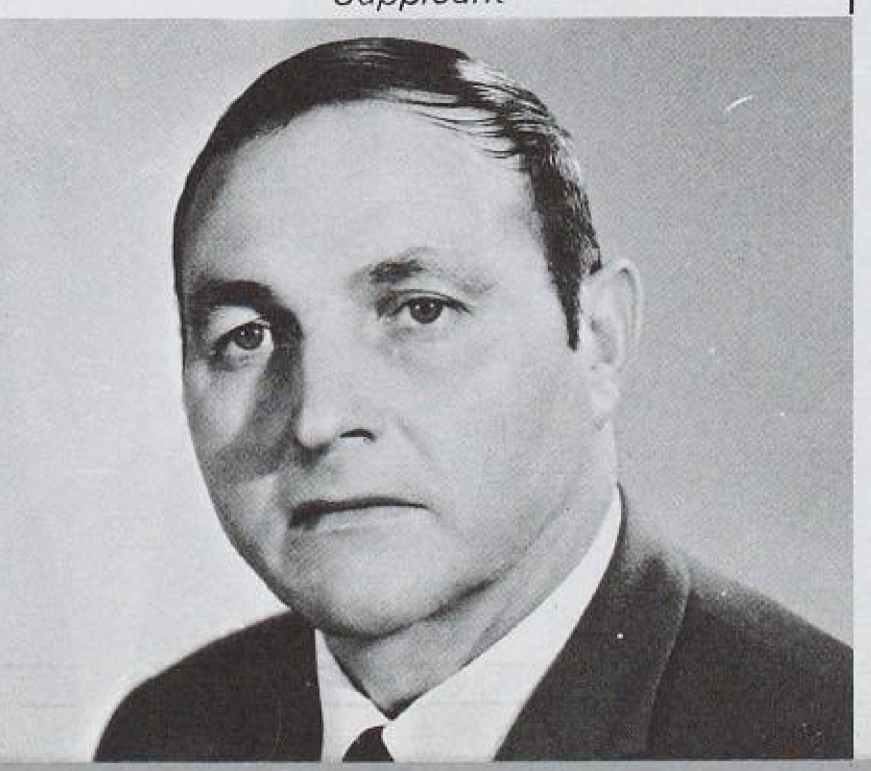
Pour réaliser ce programme social et humain, vous ferez confiance à des administrateurs d'une qualité reconnue par tous, que leur dynamisme et leur compétence désignent tout naturellement pour être les porte-parole les plus efficaces de la région.

Jean-Paul DAVID

Officier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre 1939-1945
Maire de Mantes-la-Jolie
Président du District Urbain de Mantes-la-Jolie
Président de l'Union des Maires des Yvelines

Octave SAUBOBERT

Maire de Bonnières-sur-Seine
Conseiller général
Suppléant



Vu, les candidats.

IMPRIMERIE MANTAISE

Jean-Paul DAVID